

REPRISE PROGRESSIVE DES SERVICES DE VISA DU CONSULAT GENERALE D'ESPAGNE À CASABLANCA

02/07/2020

VISA:

A. VISA TOURISTIQUE (SCHENGEN). Obtenir un rendez-vous et remplacer un visa expiré:

LES SERVICES NE SONT PAS MOMENTANEMENT DISPONIBLES. Des informations seront communiquées ultérieurement, dès que les prestataires de services extérieurs (BLS) seront disponibles.

B. VISAS NATIONAUX: Obtention et renouvellement de rendez-vous:

1. VISA DE REGROUPEMENT FAMILIAL:

- Prière d'envoyer un e-mail à cog.casablan.vis.nac@maec.es pour tous les rendez-vous attribués depuis le 13 Mars, en joignant une copie du rendez-vous numérisé et un numéro de téléphone.
- Si vous souhaitez un nouveau rendez-vous, envoyez un e-mail avec les autorisations des autorités compétentes espagnoles et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

Remplacer un visa expiré, NON UTILISÉ:

- Envoyez un e-mail avec une copie du visa expiré et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es
-

2. VISA D'ETUDES :

- Prière d'envoyer un e-mail à cog.casablan.vis.nac@maec.es pour tous les rendez-vous attribués depuis le 13 Mars, en joignant une copie du rendez-vous scanné, attestation d'inscription de l'établissement

espagnol, assurance maladie étudiant Espagne [mise à jour](#) et un numéro de téléphone.

- **Si vous souhaitez un nouveau rendez-vous**, envoyez un e-mail en joignant l'attestation d'inscription de l'établissement espagnol à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

Remplacer un visa expiré NON UTILISÉ:

Envoyez un e-mail avec une copie du visa expiré et un numéro de téléphone de contact à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

3. VISA DE TRAVAIL :

- **Si vous aviez un rendez-vous attribué depuis le 13 Mars**; pour obtenir un nouveau rendez-vous, joignez une copie du rendez-vous numérisé et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es
- **Si vous souhaitez un nouveau rendez-vous**, envoyez un e-mail avec les autorisations des autorités compétentes espagnoles et un numéro de téléphone de contact à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

Remplacer un visa expiré NON UTILISÉ:

Envoyez un e-mail avec une copie du visa expiré et un numéro de téléphone: cog.casablan.vis.nac@maec.es

4. VISAS POUR PERTE DE LA CARTE DE SEJOUR ESPAGNOLE.

- **Si vous souhaitez un rendez-vous**, envoyez un e-mail en joignant la déclaration de perte/vol des autorités compétentes, une copie de la carte de séjour et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

Remplacer un visa expiré NON UTILISÉ:

Envoyez un e-mail avec une copie du visa expiré et un numéro de téléphone: cog.casablan.vis.nac@maec.es

5. VISAS DE RECUPERATION POUR RESIDENCE DE LONGUE DUREE:

- **Si vous souhaitez un rendez-vous**, envoyez un email avec une copie de la carte de séjour et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

Remplacer un visa expiré NON UTILISÉ:

Envoyez un e-mail avec une copie du visa expiré et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

6. VISAS DE RESIDENCE A BUT NON LUCRATIF OU VISAS A SON COMPTE PROPRE:

- **-Si vous souhaitez un rendez-vous**, envoyez un e-mail avec une copie du passeport et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

Remplacer un visa expiré NON UTILISÉ:

Envoyez un e-mail avec une copie du visa expiré et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

7. AUTORISATIONS DE RETOUR ECHUES

-**Si vous souhaitez un rendez-vous**, envoyez un e-mail à:

cog.casablan.vis.nac@maec.es en joignant un téléphone ainsi que votre autorisation de retour.

RECOURS ADMINISTRATIFS:

- Si vous souhaitez présenter un recours administratif, envoyez un email en joignant une copie du refus et un numéro de téléphone à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

Vous pouvez le présenter :

- Personnellement,
- Vous faire représenter par une personne de votre choix légalement mandatée,
- Par courrier certifié ou à travers un service de messagerie.

DOCUMENTS REQUIS COMPLEMENTAIRES:

Envoyez documents scannés à: cog.casablan.vis.nac@maec.es

PRESENTATION AU CONTROL DE RETOUR:

Le control se fera au moment d'une nouvelle demande de visa.

*Veuillez conserver votre ancien passeport périmé.